

SOMMAIRE



2017, une nouvelle identité

Périmètre et compétences	
Le territoire.....	p. 5
Les compétences.....	p. 6
L'institution communautaire	
Le conseil communautaire.....	p. 7
Le Bureau.....	p. 8
Les Commissions.....	p. 9
Les équipes de direction.....	p. 10



Les pôles de compétences

Cadre de vie et Développement durable.....	p. 12
Travaux.....	p. 16
Planification territoriale.....	p. 20
(GE)MAPI.....	p. 24
Développement économique et Tourisme.....	p. 28



Les services supports

Direction des Ressources Humaines.....	p. 32
Direction des Finances.....	p. 34
Direction des Affaires Juridiques et Foncières.....	p. 36
Direction de la Commande Publique.....	p. 37
Direction des Systèmes d'Information.....	p. 38
Direction de la Communication.....	p. 39
Parc auto.....	p. 40
Bâtiments.....	p. 40



Les annexes

I. Lexique.....	p. 42
II. Les enveloppes communales d'investissement par commune.....	p. 43

Avant-propos

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dans un souci de démocratisation et de transparence des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) a rendu obligatoire un rapport annuel.

L'article L 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que « le Président de l'EPCI adresse chaque année, avant le 30 septembre, au Maire de chaque Commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du Compte Administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le Maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la Commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus ».

Le présent rapport a été présenté lors du Conseil Communautaire réuni le 25 octobre 2018 à l'Hôtel de Communauté CCPRO, à Orange.

Les informations délivrées dans le présent rapport sont établies au 31.12.2017

*Les * renvoient au lexique en Annexe I*



2017, La CC fait « PRO » neuve !

A la suite du retrait des Communes de Bédarrides et Sorgues, la Communauté de Communes poursuit sa mue pour toujours plus d'efficacité et de réactivité sur le terrain.

Grace à une **maîtrise rigoureuse de ses charges de gestion et une gestion responsable des communes** au travers d'un dispositif d'enveloppes, elle **maintient un volume d'investissement annuel de plus de 21 M€** essentiellement alloués à l'aménagement durable de son territoire et au confort de ses usagers.

Soucieuse d'optimiser l'usage des deniers publics, la CCPRO s'attache à recourir au financement des opérateurs privés et des partenaires institutionnels dans le cadre d'autorisations pluriannuelles de programmes largement auto-financées jusqu'

JANVIER

- > Mise en place des **nouvelles commissions** intercommunales
- > Nouvelle désignation des **représentants CCPRO** dans les différents organismes et syndicats intercommunaux
- > Approbation de la convention de financement pour la réalisation du Pôle d'Echange Multimodal d'Orange
- > Nouvelle **organisation des services** communautaires
- > Mise en place du RIFSEEP*
- > Mise en place du **Schéma d'avancement des Carrières**
- > Restructuration de l'avenue Saint Clément à Orange

FÉVRIER

- > Mise en place du **règlement intercommunal de la collecte des OMr***
- > Aménagement et mise en accessibilité du **nouveau siège social** de la CCPRO à Orange

MARS

- > Acquisition de 9 véhicules électriques

AVRIL

- > Modification des statuts : la CCPRO devient la **Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange**
- > Définition de l'**intérêt communautaire** des compétences Aménagement, Logement, Voirie, Environnement et Action Economique
- > Modification du **règlement intérieur des enveloppes communales d'investissement**
- > Création de l'AP* du Quartier Gare de Courthézon
- > Création de l'AP* de restauration et renaturation des Berges du Revestidou à Caderousse
- > Prescription du 2^{ème} Plan Local de l'Habitat

aucun nouveau recours à l'emprunt n'a été souscrit au titre de l'exercice 2017.

Afin d'optimiser ses ressources et faire progresser la qualité du service rendu à ses communes membres, elle s'attache à **promouvoir le développement de pratiques d'achats mutualisées et à offrir une gamme toujours plus élargie de prestations de services.**

Souhaitant développer une **administration agile et vertueuse**, et **garantir à l'intégralité de ses administrés une réelle équité de traitement**, elle s'attache enfin à améliorer ses process et déployer des réglementations simples et lisibles sur l'ensemble des champs de compétences transférées.

MAI

- > Réévaluation de l'attribution de compensation de la ville d'Orange
- > Mise en place des **prestations de service propreté urbaine**
- > Création d'une voirie nouvelle sur l'emplacement réservé n°92 à Orange
- > Convention de cofinancement pour la déviation de la RN7 à Orange

JUILLET

- > Mise aux normes des conditions d'octroi des ITDS
- > Evaluation technique et financière du transfert de la compétence Eau et Assainissement
- > Adhésion au PIG* et PST* porté par le Conseil Général de Vaucluse
- > Lancement de la commercialisation du lot B de la ZAE Grange Blanche II à Courthézon

SEPTEMBRE

- > Mise en place des prestations de service en matière d'archivage
- > Mise en place du **règlement communautaire des garanties d'emprunt**
- > Renouvellement des marchés de collecte et de traitement des OMr*
- > **Report** d'une année de l'entrée en vigueur de la **redevance spéciale**
- > Signature d'un Accord Cadre avec l'UGAP pour la maintenance de la flotte professionnelle et des engins spéciaux

OCTOBRE

- > Lancement de la procédure d'expropriation dans le cadre du projet d'aménagement hydraulique des quartiers Nord de Jonquières

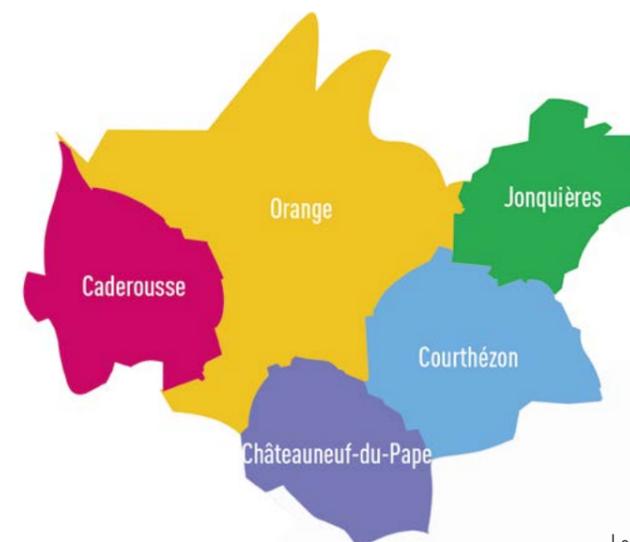
DÉCEMBRE

- > Réalisation d'un nouveau Parking avenue du général Leclerc à Courthézon
- > **Installation des services généraux à l'Hôtel de Communauté CCPRO**

LE PAYS RÉUNI D'ORANGE



Périmètre et compétences



Le périmètre de la CCPRO depuis le 1.01.2017

Le territoire

Au 1^{er} janvier 2017, la CCPRO regroupe cinq communes :



Population CCPRO : 46 028 habitants

Caderousse :	2 787 habitants
Châteauneuf-du-Pape :	2 257 habitants
Courthézon :	5 542 habitants
Jonquières :	5 208 habitants
Orange :	30 234 habitants

Population des communes 2015 source INSEE 2018
<https://www.insee.fr/fr/statistiques>



L'INSTITUTION COMMUNAUTAIRE



Les Compétences OBLIGATOIRES

> L'aménagement de l'espace

Conduite d'actions d'intérêt communautaire (IC) + Schéma de cohérence territoriale délégué au SMBVA*

> Le développement économique

Actions de développement économique d'IC

Création, aménagement, entretien et gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, aéro/portuaire de l'ensemble du périmètre de la CCPRO

Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'IC

Promotion du tourisme déléguée à l'OTI*

> Aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion.

> Déchets des ménages et assimilés

Collecte et traitement dans les conditions prévues au règlement

Les Compétences OPTIONNELLES

> Protection et mise en valeur de l'environnement*

> Politique du logement et du cadre de vie*

> Création, aménagement et entretien de la voirie

d'IC dans les conditions prévues par le règlement

* pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire

Les Compétences FACULTATIVES

> Assainissement non collectif

Mise en place et mise en oeuvre du service public d'assainissement non collectif (SPANC).

> Eaux pluviales urbaines et de ruissellement

Mise en place du service public de gestion des eaux pluviales urbaines.

Elaboration de zonages d'assainissement pluvial.

> Milieux aquatiques

Représentation / substitution des communes dans les syndicats de rivières présents sur le territoire de la CCPRO

Animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques.

> Risques majeurs

Prévision et prévention, information et sensibilisation de la population vis-à-vis du risque inondation.

> Maintenance des installations d'éclairage public et de signalétique tricolore.

> Observatoire du Territoire et Système d'Information Géographique (SIG)

Statuts consultables sur le site Internet www.ccpro.fr

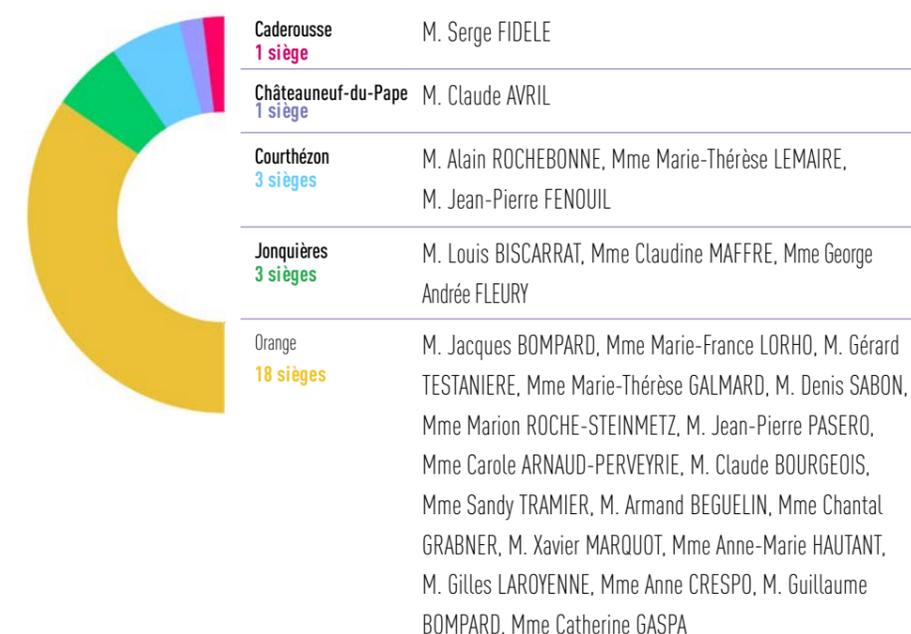
Organes et commissions

Le conseil communautaire

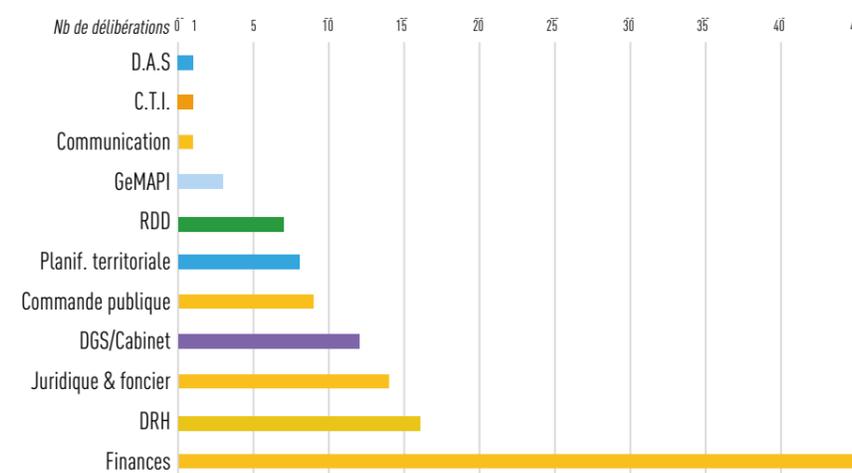
> Composé de **26 membres** depuis le 1^{er} janvier 2017.

> Représentativité des communes **en stricte proportion de leur population.**

> **Maintien de la représentation institutionnelle à la suite du départ de 2 communes**



Répartition des délibérations par pôles de compétences



Alain ROCHEBONNE
Président de la CCPRO



J. BOMPARD
1^{er} V-Président
Finances, Personnel



L. BISCARRAT
2^{ème} V-Président
Prospective territoriale



C. AVRIL
3^{ème} V-Président
Développement économique & tourisme



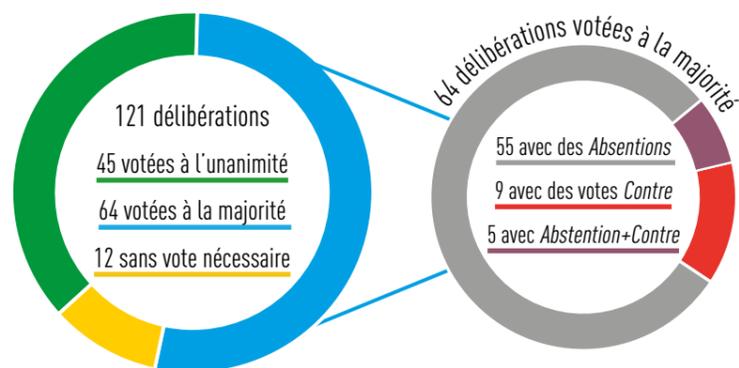
X. MARQUOT
4^{ème} V-Président
GeMAPI



S. FIDELE
5^{ème} V-Président
Cadre de vie & développement durable

Détail des votes des délibérations en Conseil communautaire

121 délibérations, pour lesquels les votes se répartissent ainsi :



Conseil communautaire

121 délibérations

8 réunions

37 %
des délibérations prises à l'unanimité

53 %
des délibérations prises à la majorité

65 %
des convocations et cahiers du conseil dématérialisés

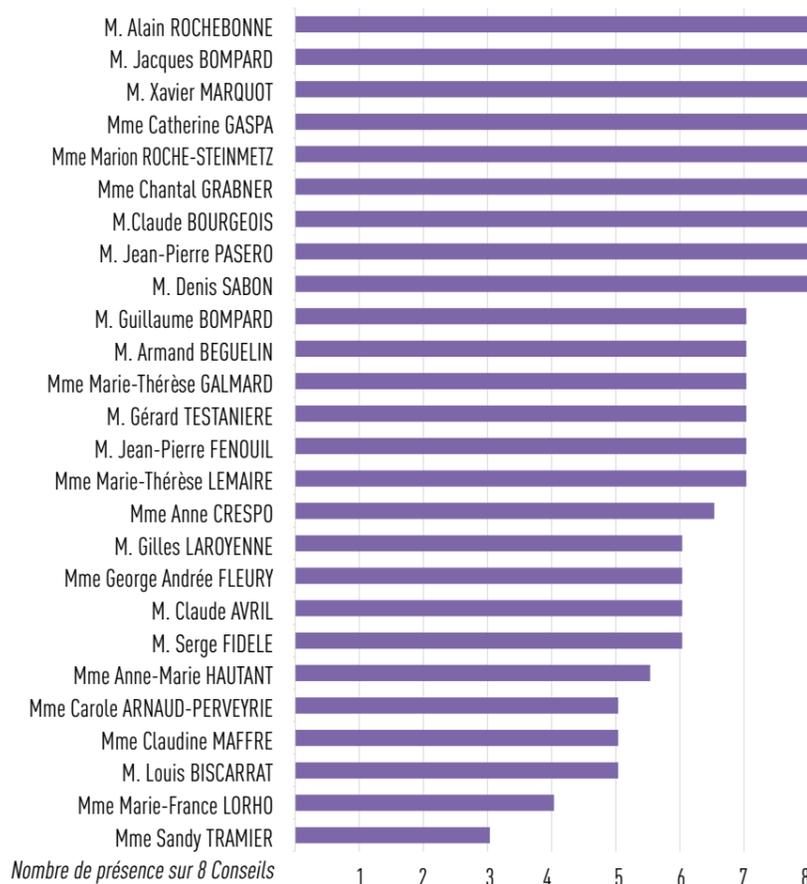
Bureau

55 décisions

10 réunions

100 %
des décisions prises à l'unanimité

Participation des élus au Conseil Communautaire



Décompte des présences sur la base de 1 point par présence ; 0,5 pt si arrivée/départ en cours de séance ; 0 si absent

Le Bureau

> Composé du **Président** et des **5 Vice-présidents**.

> Dispose de **délégations d'attribution** du Conseil communautaire pour fluidifier le fonctionnement de l'institution et accélérer la réactivité des services en matière de gestion courante des dossiers (administration générale, commande publique, finances, patrimoine & domanialité, collecte et traitement des OM* et déchets assimilés).

> Les décisions du Bureau prises en en application de ces délégations sont **systématiquement rapportées au Conseil de Communauté** suivant.

Les commissions

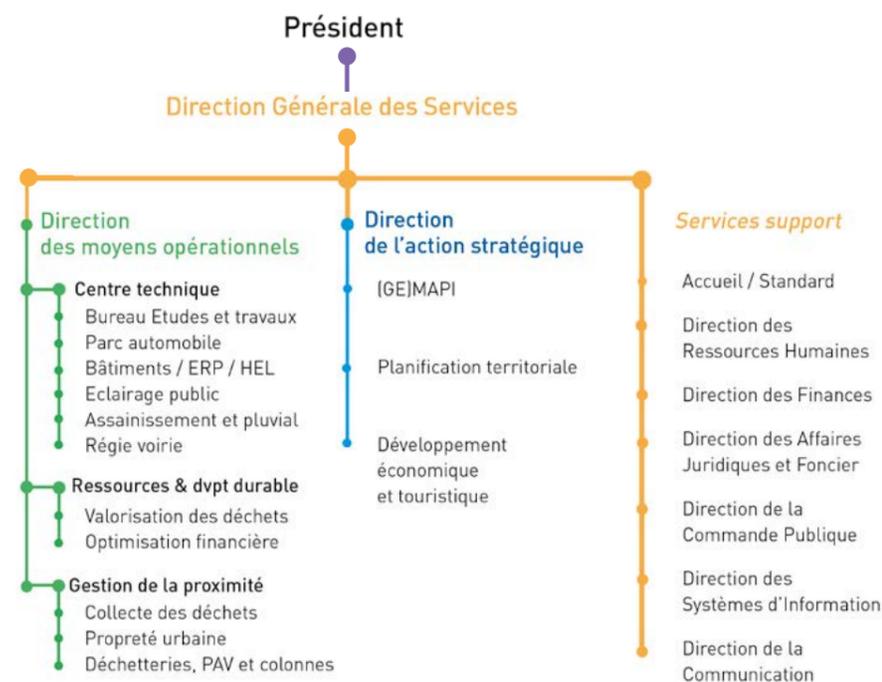


Recomposées en janvier 2017
6 membres/commission de travail
Composition des commissions sur www.copro.fr



- Commission d'Appels d'offres
- Commission Locale d'Evaluation de Transfert de Charges
- Commission Intercommunale pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées
- Commission Intercommunale des Impôts Directs

Organigramme simplifié des services



Les pôles de compétences

Les équipes de direction

La Direction Générale des Services (DGS)	La Direction des Moyens Opérationnels (DirMOp)	La Direction de l'Action Stratégique (DAS)
Cabinet & Protocole	Ressources & Développement durable	Milieux Aquatiques & Prévention des inondations
Accueil général & Standard	Gestion de proximité	Planification territoriale
Les services ressources	Centre technique	Développement économique & Tourisme

341 949 € de fonctionnement DGS, DirMOp & DAS

dont 54 % de masse salariale **DGS**, 5 agents ETP, 1 cat.A, 4 cat.C

dont 4 % de masse salariale **DirMOp**, 2 agents ETP, 1 cat.A, 1 cat.C

dont 36 % de masse salariale **DAS**, 2 agents ETP, 1 cat.A, 1 cat.C



Cadre de vie & Développement Durable

délégation : Serge FIDÈLE

CADRE DE VIE & DÉVELOPPEMENT DURABLE

Bilan des Collectes



Le service de collecte des déchets ménagers et assimilés fait l'objet d'un rapport annuel complet spécifique, consultable sur www.ccpro.fr

COLLECTE DES DÉCHETS porte-à-porte, PAV, déchetteries

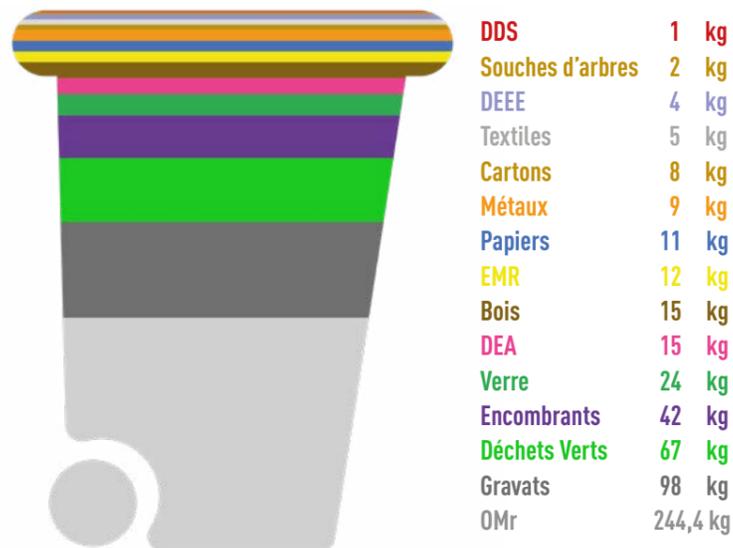
Collecte des déchets ménagers et acheminement en centres agréés & îlières de reprise adaptées :

- > Optimisation des circuits de collecte sur la commune d'Orange
- > Gestion en régie des 4 déchetteries, équipement en PDA du site orangeois.
- > Organisation de nouvelles filières de tri

Indicateurs principaux :

- > **31 883 tonnes de déchets collectés.**
tous flux de déchets, de collecte et d'usagers (domestiques et non domestiques) inclus
- > **73% de ces déchets son enfouis, 27 % sont valorisés / recyclés / réemployés.**

La moyenne annuelle de production de déchets par habitant est de **558 kg**, répartis ainsi :



+ 30g d'huiles usagées + 10 g pneus
+ 2g Lampes & tubes + 4g piles

PROPRETÉ URBAINE

- > Collecte des encombrants et dépôts sauvages
- > Entretien et nettoyage des équipements urbains
- > Lavage et entretien des rues, balayage et désherbage manuels / mécaniques

2 100
objets encombrants enlevés
sur la voie publique

557,93 kg
de déchets produits / an / habitant

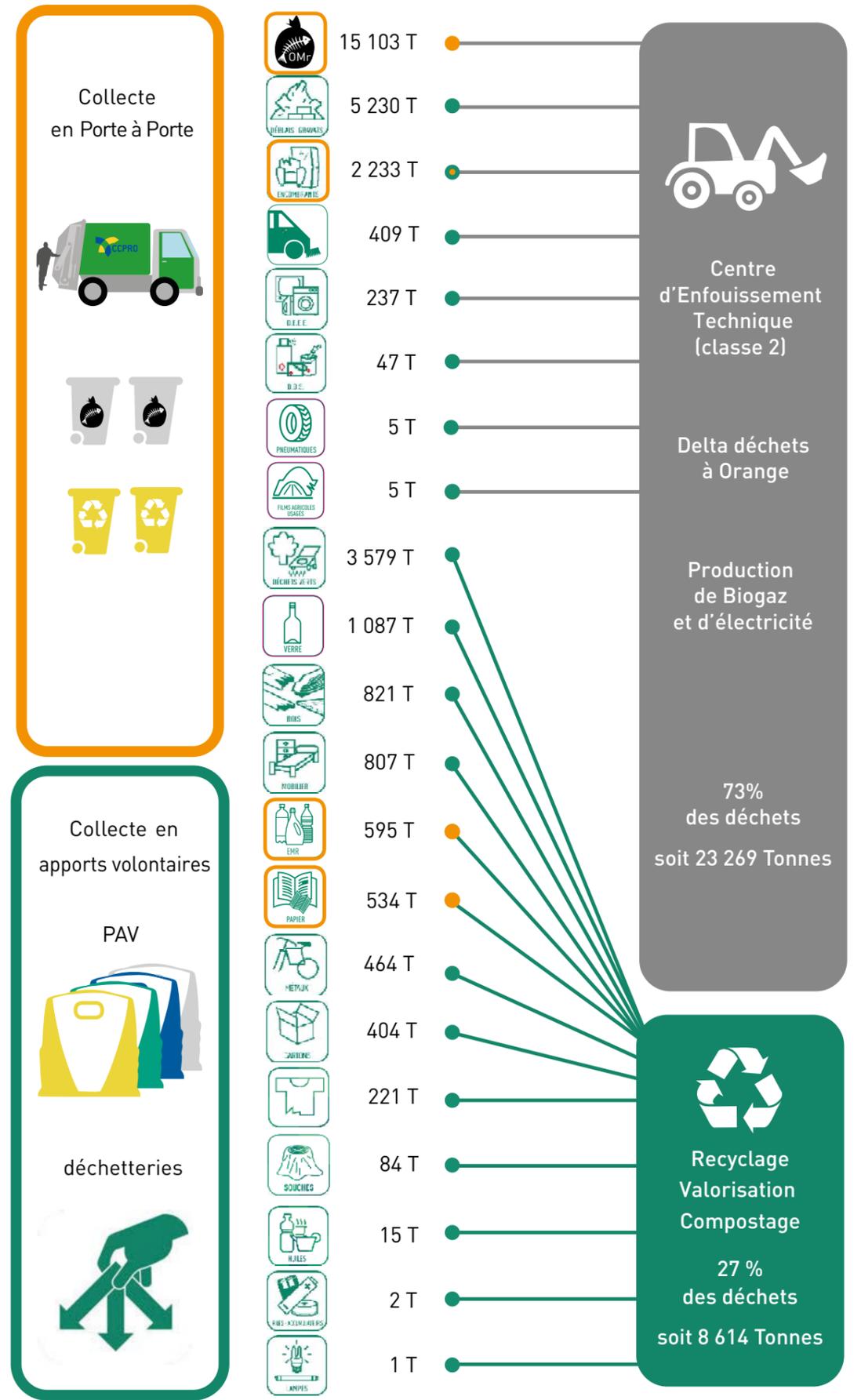
12,3 %
de taux de refus de tri dans les EMR

27 %
de déchets valorisés,
recyclés ou réemployés

5 575 693 € de fonctionnement
dont **60%** de masse salariale

46 473 € d'investissement

> **140 agents ETP**
> 2 cat.A, 2 cat.B, 132 cat.C, 4 HC





Travaux

délégation : Alain ROCHEBONNE

TRAVAUX



ETUDES & TRAVAUX

Principaux travaux réalisés

- > Création d'un parking *avenue du général Leclerc* à Courthézon, d'une voirie nouvelle sur l'emplacement réservé n°92 à Orange
- > Restructuration de l'*avenue Saint Clément* et de la *Route de Châteauneuf* à Orange, de la voirie du *Lotissement la Chêneraie* à Courthézon
- > Réaménagement de la *rue de l'Etang* à Orange
- > Finalisation de la requalification du *quartier de l'Arc de Triomphe* à Orange
- > Réfection du parking du *chemin de la Paix* à Courthézon
- > Travaux de sécurisation de la route et mise en oeuvre de dispositifs de réduction de la vitesse à Châteauneuf-du-Pape
- > Création des AP* *Quartier Gare* de Courthézon et restauration & renaturation des *Berges du Revestidou* à Caderousse
- > Convention de cofinancement pour la déviation de la *RN7* à Orange, et approbation de la convention de financement pour la réalisation du *Pôle d'Echange Multimodal* d'Orange

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Poursuite de la modernisation des équipements dans les communes

- > 33 562 € de travaux globaux générant 52% d'économie d'énergie : - 120 019 kWh/an, soit 18 000 €/an : Un retour sur investissement < 2 ans.
- > Réhabilitation complète de l'éclairage public de la *Colline Saint-Eutrope* à Orange

RÉGIE VOIRIE

- à Caderousse : Mise en oeuvre d'un dispositif de ralentissement type écluses *Route de La Perrand*, mise en accessibilité PMR de l'Agence Postale, réfection par mise en oeuvre d'enrobés bi-couche du *Chemin les Cabanelles* et du *Lotissement les Islons*.
 - à Châteauneuf-du-Pape : Déviation d'un ancien réseau pluvial et restructuration du passage piétons *rue Mistral*, mise en oeuvre d'un tapis d'enrobé *Impasse Impériale*, réfection de la *rue Baron Le Roy*
 - à Courthézon : Création d'une rampe piétonne, d'une rampe d'accès pour les viticulteurs et pose d'un garde-corps au *Lotissement la Barrade*, reprise de l'enrobé de la *rue du château*, pose de potelets *rue Fond du Sac* et *Faubourg Saint-Pierre*, mise en accessibilité PMR de l'église, du skate-park, du centre de loisirs et du stade, réfection par mise en oeuvre d'enrobés bi-couche des chemins *Grande Allée*, *Nonciades*, *les Clèdes* et *Saint-Joseph*
 - à Jonquières : Mise en conformité du trottoir et création de places de stationnement *avenue des Ramades*, réfection par mise en oeuvre d'enrobés bi-couche des chemins *Barratières*, *Ramades*, *Genestiers* et *les Plaines*
- > Campagnes de marquages routiers dans les communes, traçage de zones de stationnement, mise aux normes des places PMR, rafraîchissement des passages piétons

ASSAINISSEMENT ET PLUVIAL

- > Montage et instruction des dossiers de SPANC* pour la Commune d'Orange.

- + Evaluation technique et financière du transfert de la compétence Eau et Assainissement

800

DT* & DICT* traités

74 253 € ht

de travaux de fonctionnement réalisés en régie voirie dans les communes

7 075 021 €

de travaux d'investissement dans les communes

59 %

d'énergie économisée sur le matériel EP rénové

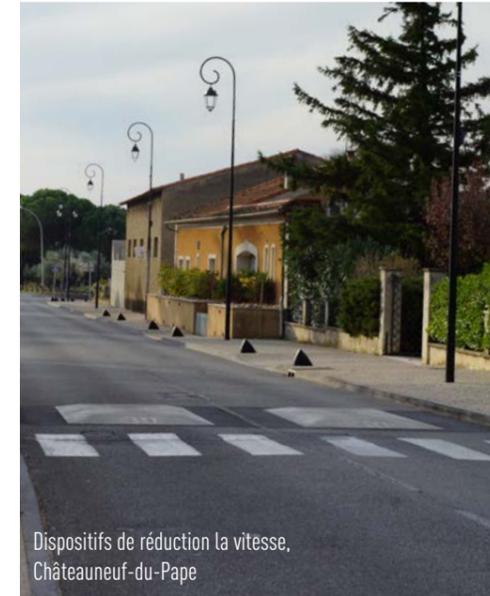
3 179 379 € de fonctionnement dont 41% de masse salariale

7 075 021 € d'investissement

Détail des enveloppes communales d'investissement en Annexe II

> 38 agents ETP

> 3 cat.A, 4 cat.B, 31 cat.C



Dispositifs de réduction la vitesse, Châteauneuf-du-Pape



Réfection du Chemin H. Charasse Jonquières



Réfection du Parking de la paix, Courthézon



Finalisation de la requalification du quartier de l'Arc de Triomphe à Orange. ©Skypictures



Travaux de régie voirie



Restructuration de l'avenue Saint Clément, Orange



Planification territoriale

délégation : Louis BISCARRAT

PLANIFICATION TERRITORIALE



HABITAT ET LOGEMENT

Achèvement de la 1^{ère} Opération Programmée pour l'Amélioration de l'Habitat en multisites en « centres anciens » (OPAH) 2013-2017

- > Réhabilitation de 112 logements, dont 75 pour les propriétaires occupants et 37 pour les propriétaires bailleurs
- > Représentant un investissement public de plus de 2 055 995 €, dont plus de 13 % d'investissement CCPRO.
- > En 2017, 5 dossiers Propriétaires Occupants agréés par l'ANAH : 3 dossiers économies d'énergie et 2 dossiers pour travaux lourds pour un investissement CCPRO de 12 570 €

Programme d'intérêt général (PIG) & Programme social thématique (PST)

- > Maintien de l'implication CCPRO dans ce dispositif, à hauteur de 5% des plafonds de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat.
- > 5 dossiers agréés par l'ANAH en 2017 : 2 dossiers économies d'énergies et 3 pour le maintien d'autonomie des personnes âgées / en situation de handicap, pour un investissement CCPRO de 2 491 €.

Convention de réservation de logements sociaux au titre du PLH ou de la garantie d'emprunt

- > Mise en place d'un règlement des garanties d'emprunt intercommunal et d'une convention de réservations de logements correspondant à 25% du contingent de logements susceptibles d'être globalement alloués aux CT* sur le programme.
- > Sollicitation de la garantie d'emprunt et d'une subvention au titre du PLH par la Société pour le Développement de l'Habitat (SDH) afin de réaliser 52 logements locatifs sociaux sur la commune de Courthézon.
 - Signature de 2 conventions de réservations de logements distinctes soit 5 logements :
 - 2 réservations de logements (1 PLAi* et 1 PLUS*) au titre de la garantie d'emprunt, soit 25% CCPRO
 - 3 réservations de logements (1 PLAi* et 2 PLUS*) au titre de la subvention PLH, soit 46 000€

Lancement de l'élaboration du 2^{ème} PLH de la CCPRO

- > Validation du diagnostic du 2^{ème} PLH et élaboration des orientations.

Protocole de préfiguration du Nouveau Programme National de Renouveau Urbain (NPNRU) du Quartier de l'Aygues à Orange

- > Signature du Protocole fixant le programme de travail à réaliser conformément au calendrier opérationnel
- > Lancement de la réalisation de l'étude technique multicritères du patrimoine bâti par *Mistral Habitat*.
- > Lancement du cahier des charges et appel à candidature pour la prise en charge de l'étude de projet urbain comprenant un volet développement économique par la CCPRO.

112

logements réhabilités dans le cadre de l'OPAH 2013-2017

267 279 €

d'investissement CCPRO pour la réhabilitation de logements dans le cadre de l'OPAH 2013-2017

25%

de logements réservés CCPRO dans le cadre du contingent de 20% de logements susceptibles d'être globalement alloués aux CT*

147

avis rendus sur les autorisations d'urbanisme des communes

319 199 € de fonctionnement dont 45% de masse salariale

67 952 € d'investissement

> 4 agents ETP

> 1 cat.A, 4 cat.B



PLANIFICATION & AMÉNAGEMENT

Application du Droit des Sols

- > Instruction, pour avis, de 147 demandes d'autorisation d'urbanisme portant sur les compétences suivantes :
 - la Gestion des eaux pluviales,
 - les infrastructures et travaux,
 - le développement économique & touristique,
 - la proximité et développement durable,
 - la Gestion du Milieu Aquatique et la Prévention des Inondations,
 - la planification territoriale et l'habitat
- > Dont 2 certificats d'urbanisme, 36 déclarations préalables, 7 permis d'aménager et permis d'aménager modificatifs, 102 permis de construire et permis de construire modificatifs, ainsi répartis :
 - 34 dossiers pour Châteauneuf-du-Pape, soit 23,1% des demandes d'avis
 - 21 dossiers pour Courthézon, soit 14,3% des demandes d'avis
 - 24 dossiers pour Jonquières, soit 16,3% des demandes d'avis
 - 68 dossiers pour Orange, soit 46,3% des demandes d'avis

Plans Locaux d'Urbanisme

- > Participation aux comités techniques et réunions des Personnes Publiques Associées, et rédaction des avis de la CCPRO aux regards de ses compétences, dont :
 - Suivi de la procédure d'élaboration des PLU de Caderousse et Courthézon
 - Suivi de la procédure de révision du PLU d'Orange
 - Approbation du PLU de Châteauneuf-du-Pape
 - Approbation de la modification n°2 du PLU de Jonquières

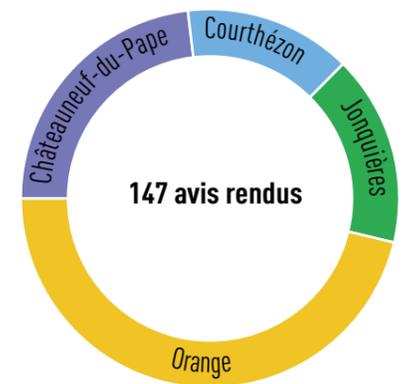
Schéma de Cohérence Territoriale et Syndicat Mixte du Bassin de Vie d'Avignon (SMBVA)

- > Participation aux comités techniques, bureaux et Comités Syndicaux dans le cadre de l'application et la révision du SCOT, via le SMBVA
- > Elaboration et approbation de la Charte d'Urbanisme Commerciale du SMBVA, visant à encadrer et maîtriser le développement urbain et l'offre commerciale pour renforcer le tissu commercial existant et local.

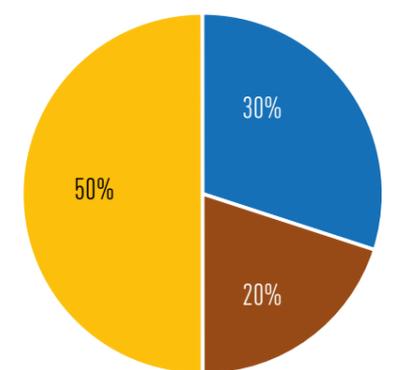
Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires de la Région Provence Alpes Côte d'Azur

- > Participation aux ateliers de travail
- > Réunions de coordination des avis des intercommunalités du territoire du Système Rhodanien

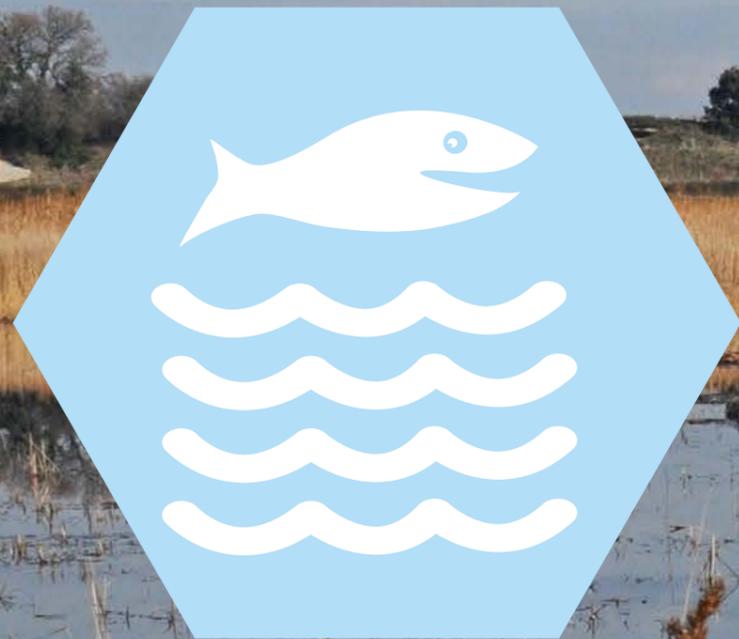
Répartition par commune des avis rendus sur les autorisations d'urbanisme



Bilan 2017 des travaux d'amélioration de l'habitat subventionnés



- Travaux d'Économie d'énergie
- Travaux pour l'Autonomie et le maintien à domicile
- Travaux lourds



(Ge)MAPI

**Milieux aquatiques
& prévention des inondations**

délégation : Xavier MARQUOT



Développement

économique & Tourisme

délégation : Claude AVRIL

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & TOURISME



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

ZAE Grange Blanche II à Courthézon

- > Lancement de la commercialisation du lot B : 2,5 ha aménagés
- > 8 lots de 2 000 à 4 000 m², dont 2 compromis de vente signés.

ZAE Grange Blanche III à Courthézon/Jonquières

- > Poursuite de l'étude de la réalisation

Convention de partenariat Initiatives Terres de Vaucluse (anciennement GRAIN).

- > Négociation et réunions pour l'élaboration de la convention de partenariat
- > 20 000 € de participation CCPRO
- > 108 personnes accueillies, 34 créateurs financés, 76 emplois créés/sauvegardés



TOURISME

Voie Verte / ViaRhôna

- > Analyse et qualification de fréquentation : Mise en place d'un point d'accueil temporaire à l'entrée de la Voie à Caderousse, en partenariat avec la commune et l'office de tourisme intercommunal.

Via Venaissia

- > 4 895 € de participation CCPRO au syndicat mixte pour la création de la *Via Venaissia*
- > 107 310 passages de cycles (hors rollers et piétons) sur l'année 2017

Signalétique cyclotouristique

- > En vue d'une liaison de la *ViaRhôna* et de la *Via Venaissia*, réunions et visites de terrain préparatoires à la révision la signalétique Vélos sur l'ensemble du territoire, pour notamment les mettre en cohérence avec le « Tour des Côtes du Rhône à vélo » et des boucles déjà existantes. En partenariat avec la Dirmop CCPRO, la commune d'Orange et l'office de tourisme intercommunal.

> Convention de partenariat Provence Rhône Ventoux (anciennement ADTHV)

- > Négociation et réunions pour l'élaboration de la convention d'objectif et de partenariat.
- > 9 500 € de participation CCPRO

2

compromis de vente signés
pour Grange Blanche II

294

passages quotidiens de cycles
sur la Via Venaissia en 2017
(hors rollers et piétons)

193

usagers de la ViaRhôna
accueillis à Caderousse
en juillet-août

555 204 € de fonctionnement

dont **11%** de masse salariale

> **1 agent ETP**

> 1 cat.A

Les services Support



DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Elu référent : Jacques BOMPARD



188 agents

employés par la CCPRO au 31.12.2017

79 agents

d'agents transférés à la CCSC* au 1.01.2017

72 242 €

consacrés à la formation

32 286 €

de dépenses en faveur de l'amélioration
des conditions de travail

7 469 135 € de fonctionnement
dont 4 % de masse salariale du service
7,45 agents ETP : 1,45 cat.B, 6 cat.C

Mise en œuvre du protocole temps de travail et déploiement de la gestion automatisée du temps.

- > Installation des badgeuses sur tout les sites
- > Suivi du déploiement de l'outil de gestion de temps

Mise en place du Schéma d'avancement des Carrières

- > Mise en œuvre de 2 commissions consultatives internes.

Mise en application du référentiel indemnitaire de la CCPRO

- > Refonte des régimes indemnitaires et entrée en application du RIFSEEP*
- > Mise aux normes des conditions d'octroi des ITDS

Rédaction du plan triennal de formation et son règlement

- > Recensement des besoins en formation
- > Constitution d'un recueil pour alimenter le plan de formation en cours de rédaction.
- > 319 jours de formation suivis par les agents sur emploi permanent en 2017 dont 225 jours de formation liés à la prévention : habilitations, secourisme du travail soit une moyenne de 2,23 j/agent

Dématérialisation des dos siers agents

- > Réorganisation du serveur DRH

Promotion des agents

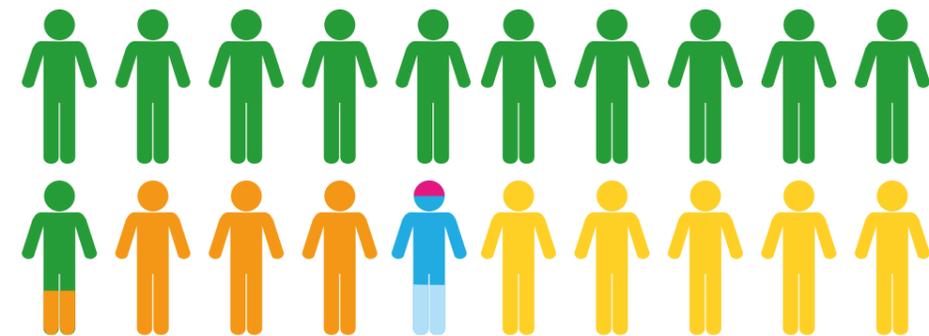
- > 44 % de fonctionnaires ont bénéficié d'une évolution de carrière (avancement d'échelon, grade, promotion interne).

Instances consultatives

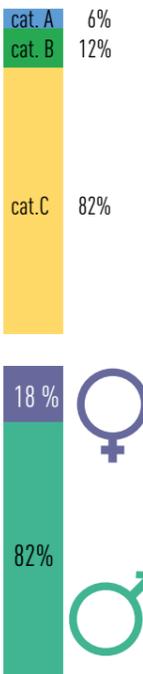
- > 3 comités techniques
- > 3 CHSCT
- > 2 commissions consultatives

+ Participation au Forum Emploi 2017, Orange

Répartition des agents par pôles de compétences et par catégories



- Cadre de vie et développement durable : Collecte des déchets, Déchetteries, Propreté urbaine
- Travaux : Etudes et Travaux, Eclairage public, Régie voirie, Régie hydraulique urbaine, ANC*
- Développement économique et Tourisme
- Planification territoriale : Politique du logement et cadre de vie
- (GE)MAPI : Gestion des milieux aquatiques et lutte contre les inondations
- Services supports



L'absentéisme

En moyenne : 24,9 jours d'absence par agent fonctionnaire

Type et Taux d'absentéisme	Fonctionnaires	Contractuels permanents	Ens. des agents permanents	Contractuels non permanents
Compressible (MO+AT)	5,65 %	0,44 %	5,47 %	2,64 %
Médical (toutes abs. pour motifs méd.)	6,81 %	0,44 %	6,59 %	2,64 %
Global	8,48 %	5,18 %	8,36 %	3,18%

Taux d'absentéisme : nombre de jours d'absence / (nombre total d'agents x 365)

La formation

319 jours de formations suivis par les agents sur emploi permanent.

Pourcentage d'agents par statut et catégorie ayant bénéficié d'1 jour ou plus de formation dans l'année.

	Fonctionnaires
Cat. A	57 %
Cat. B	73 %
Cat. C	66 %
Contractuels	50 %

UN PROJET POSITIF



« Nous voulons une intercommunalité attractive, exemplaire et proche de ses communes membres.

Notre CCPRO, animée par un esprit d'entreprise, garantit ses missions de Service Public en les conduisant de manière innovante et responsable.

Nous construisons durablement avec les agents une organisation fédératrice et performante.

Nous privilégions un cadre de travail épanouissant pour tous, en valorisant l'expertise des services. L'initiative des agents et l'implication des élus. »

Alain ROCHEBONNE. Président de la CCPRO
Dessein pour un Projet Positif

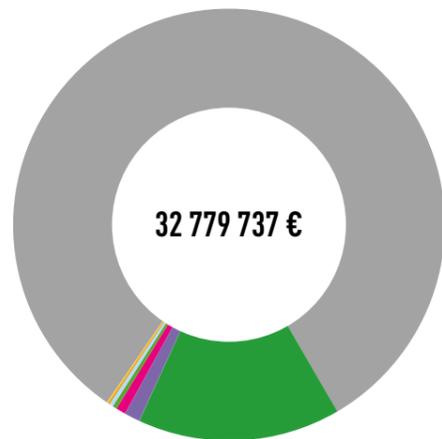


DIRECTION DES FINANCES

Elu référent : Jacques BOMPARD

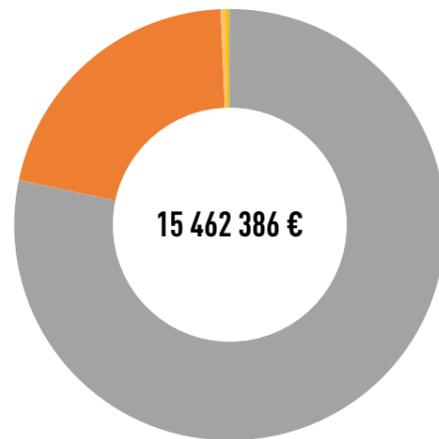
Les recettes de la CCPRO

Recettes de fonctionnement 32 779 737 €



- Opérations non ventilables (82%)
- Collecte des déchets (15%)
- Administration générale (1%)
- Taxe de séjour (1%)
- Propreté urbaine (<1%)
- Milieux aquatiques & prévention des inondations (2%)
- Voiries communales et routes (7%)
- Aire d'accueil des gens du voyage (<1%)

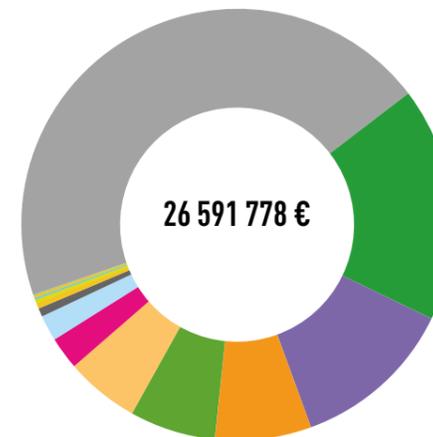
Recettes d'investissement 15 462 386 €



- Opérations non ventilables (78%)
- Voiries communales et routes (21%)
- Eclairage public (<1%)
- Interventions économiques (<1%)
- Administration générale (<1%)
- Aire d'accueil des gens du voyage (<1%)
- Milieux aquatiques & prévention des inondations (<1%)

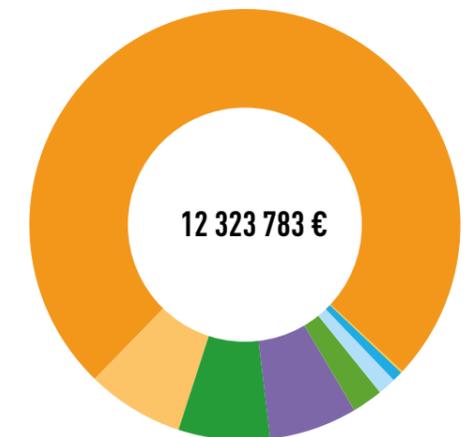
Les dépenses de la CCPRO

Dépenses de fonctionnement 26 591 778 €



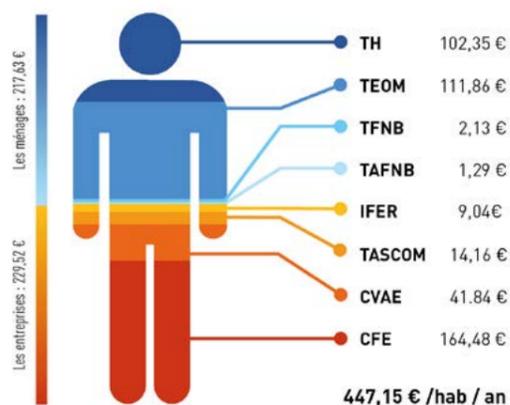
- Opérations non ventilables (45%)
- Collecte des déchets (18%)
- Administration générale (12%)
- Voiries communales et routes (7%)
- Propreté urbaine (6%)
- Eclairage public (6%)
- Reversement taxe de séjour + Subvention OTI* (2%)
- Milieux aquatiques & prévention des inondations (2%)
- Participation au SMBVA*, CAUE* (1%)
- Aire d'accueil des gens du voyage (<1%)
- Information, communication, publicité (<1%)
- Eau & assainissement (<1%)
- Interventions économiques (<1%)
- Habitat et logement (<1%)

Dépenses d'investissement 12 323 783 €



- Voiries communales et routes (75%)
- Eclairage public (7%)
- Collecte des déchets (7%)
- Administration générale (7%)
- Propreté urbaine (2%)
- Milieux aquatiques & prévention des inondations (1%)
- Habitat et logement (0,5%)
- Aire d'accueil des gens du voyage (<1%)
- Information, communication, publicité (<1%)

Structuration des recettes fiscales de la CCPRO

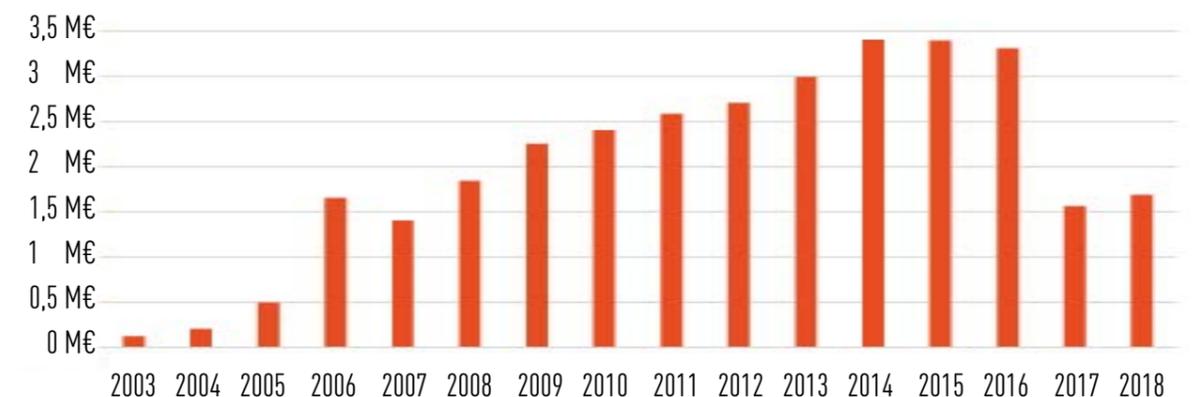


en 2017

- > Mise en place du règlement communautaire des garanties d'emprunt
- > Modification du règlement intérieur des enveloppes communales d'investissement
- > Réévaluation de l'attribution de compensation de la ville d'Orange

7 agents ETP : 2 cat.B, 5 cat.C

Evolution de l'annuité de la dette sur 15 ans





DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES & FONCIÈRES

Elu référent : Alain ROCHEBONNE

Constitution et mise en place du service Archives

- > Recrutement d'une archiviste expérimentée, mise en place de prestation Archives avec les Communes membres.
- > Traitement de l'arriéré des versements d'archives, rencontre avec les agents CCPRO et sensibilisation à l'archivage, rédaction de tableaux de gestion, préparation au déménagement du siège, éliminations réglementaires.

Intégration du service des assurances

- > Etat des lieux sur le contrat à renouveler en 2018, familiarisation avec les différents types de sinistres, formation des agents du service.
- > Organisation de réunions de sensibilisation auprès des services techniques concernant la déclaration des sinistres et la rédaction des rapports internes.

Commercialisation du Lot B de la ZAC de la Grange Blanche II

- > Prises de contacts et transmission de renseignements à de nombreuses entreprises intéressées par une implantation sur le site, rencontre, présentation des candidatures en Commission économique, accompagnement juridico-technique.
- > Suivi de l'approbation du cahier des charges. Signature de compromis et avenants aux promesses de vente.

Gestion des contentieux

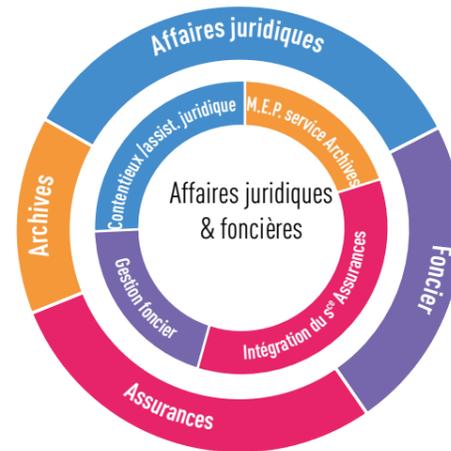
- > Internalisation progressive de la gestion contentieuse (prise en charge en interne des nouveaux contentieux sans recours à des conseils externes).
- > Analyse des chances de succès et des requêtes introductives. Rédaction de mémoires en défense (4), transmission des mémoires et productions via télé-recours, représentation aux audiences, suivi des procédures contentieuses externalisées.

Changement de siège et de dénomination

- > Accompagnement de la préprocédure de changement de siège et de dénomination (modification statutaire).
- > Rédaction d'un acte en la forme administrative en vue de sa publication au service de la publicité foncière.
- > Modification des n° SIRET (INSEE).

Projet d'aménagement hydraulique Qu. Nord de Jonquières, Volet foncier

- > Démarrage de la mission de l'AMO en matière foncière. Saisine des domaines pour évaluation foncière. Elaboration du dossier d'enquête préalable à la DUP.
- > Lancement de la procédure d'expropriation.
- > Saisine du Préfet pour lancement de l'enquête.



102,25 mètres linéaires
de documents archives traités,
et 25 mètres linéaires de documents éliminés

68
sinistres déclarés

17
dossiers de pré/contentieux initiés, suivis, soldés

11
procédures de vente ou d'acquisition initiées

507 004 € de fonctionnement
dont 28 % de masse salariale

8 328 € d'investissement

4 agents ETP : 1 cat.A, 1 cat.B, 2 cat.C



DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

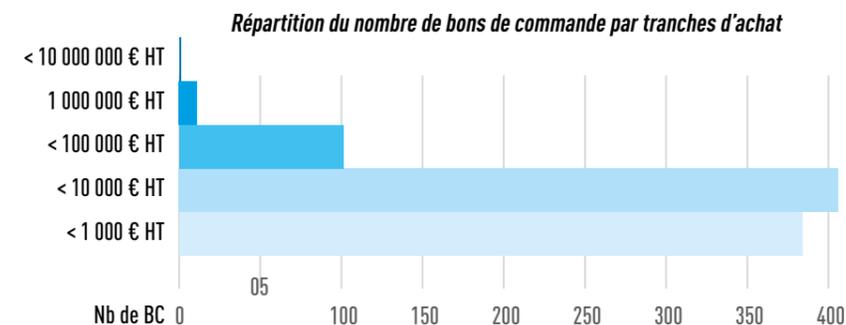
Elu référent : Alain ROCHEBONNE

Rationalisation et sécurisation de l'achat public

- > Conduite de 72 Procédures adaptées, dont 20 contrats d'entretien & de service
- > Souscription de 6 Groupements de commandes pour une gestion mutualisée de marchés de travaux avec les Communes membres
- > Lancement de 3 Appels d'offres
- > 6 marchés de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maîtrise d'ouvrage

- 903 Bons de commande édités, soit 55 % de moins qu'en 2016 pour un montant d'achat de 7 026 893 € HT

- 453 achats hors marchés pour un montant total de 1 666 614.49 € HT



Mise en place d'une procédure formalisée avec négociation

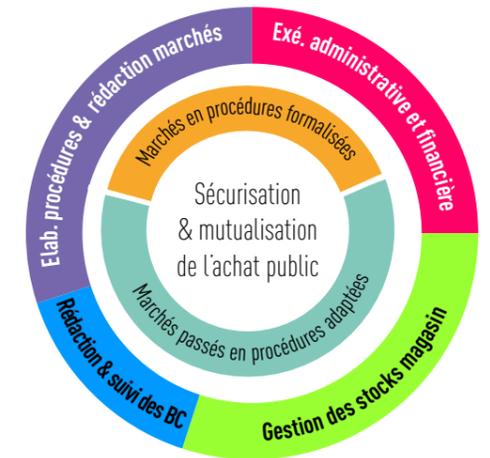
- > Constitution d'un cahier des charges fonctionnel pour le traitement des déchets résiduels.

Elaboration du dossier pour la gestion de la flotte des véhicules industriels et engins spéciaux et contractualisation avec l'UGAP.

Evolution des outils

- > Changement de solution logicielle pour l'élaboration des bons de commande
- > Outil plus performant et partagé avec le service des Finances

Liste des marchés conclus en 2017 disponible sur www.ccpro.fr



73,8 %

des achats passés sous forme de Marchés publics

6
groupements de commandes
avec les communes membres

903
Bons de commande

9
réunions de la commission Appels d'offres

372 525 € de fonctionnement
dont 63 % de masse salariale

29 041 € d'investissement

7 agents ETP : 1 cat.A, 1 cat.B, 5 cat.C



DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Elu référent : Alain ROCHEBONNE



SYSTÈMES INFORMATIQUES

Mise en place de la solution relative à la gestion du temps

- > Installation des pointeuses sur l'ensemble des sites de la CCPRO
- > Suivi du déploiement logiciel, suivi du marché, accompagnement des agents de la DRH sur l'administration de l'outil, et de l'ensemble des agents de la CCPRO
- > Interfaçage de l'outil de gestion de temps avec l'outil de gestion des absences, et équipement des chefs d'équipes en comptes mail et smartphones, fourniture de postes informatiques

Gestion de plusieurs déménagements (matériel informatique et fluides) :

- > Pôle RDD et agents du site *Ero* sur le site 101 allée d'Auvergne, agents du site *Bacchus* sur les sites *Ero* et *Siège* à Bédarrides, agents du site *Ero* aux Services Techniques site orangeois ;
- > Sièges de la CCPRO de Bédarrides à Orange au 1/12/2017 : transfert des abonnements Internet, téléphonie, organisation du déplacement des systèmes d'information
- > Mise en place d'une solution de gestion des accès et d'un dispositif anti-intrusion à l'Hôtel de Communauté CCPRO, à Orange

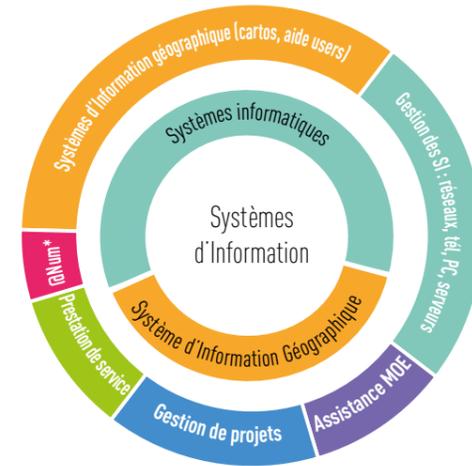
Prestations de services

- > Via des conventions pour des interventions sur les systèmes d'information
- > Mise en place de la gestion de mails pour l'antenne de l'office de tourisme d'Orange
- > Déménagement informatique de l'antenne de l'OTI* de Châteauneuf-du-Pape



SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

- > Recrutement d'un **géomaticien** pour répondre aux besoins des Communes, suivre la mise à jour de l'outil **SIG** et le support utilisateurs
- > Installation **VMAP**, solution SIG suite de Veremap
- > Mise en place d'un cahier des charges intégration **plans de récolement et plans topos** (pluvial et éclairage public)
- > Adhésion à **L'OPEN DATA**
- > Mise en place d'un outil de contrôle qualité des données
- > Obtention du label **Territoire Numérique Libre niveau 3**, en récompense du degré d'implication de la CCPRO dans l'éco-système libre et de son usage avancé des logiciels libres et formats ouverts.



110

utilisateurs du SI

189

utilisateurs différents du WebSIG

22 035

connexions annuelles au WebSIG

61

connexions journalières en moyenne

306 772 € de fonctionnement
dont 55,6 % de masse salariale

61 111 € d'investissement

4 agents ETP : 1 cat.A, 2 cat.B, 1 cat.C



DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Elu référent : Alain ROCHEBONNE



Communauté de
Communes du
Pays
Réuni
d'Orange



Accompagnement du changement d'identité et de siège

- > Reprise de la charte graphique CCPRO et création d'une **identité graphique** pour les services
- > Reprise et mise à jour de la **totalité des supports existants, internes et externes** : site Internet, plaquettes et imprimés, cartes de déchetteries, signalétiques, papeterie, formulaires...
- > Film «Réalizations CCPRO 2017», disponible sur www.ccpro.fr

Accompagnement des évolutions dans les services

- > Ressources Humaines : Réalisation d'un guide « Abrégé du Protocole du **temps de travail** », campagne « Bref, je badge », refonte du **livret d'accueil** des agents,
- > Collecte des déchets : Mise en page du **règlement de collecte des déchets** et diffusion ; Avis de passage, guides du tri, panneaux d'information, consignes de tri sur les anciens et nouveaux équipements, sacs de collecte et de précollecte...

Conception de visuels / Réalisation / Production

- > Reprise de la **totalité de la signalétique** des **équipements de collecte des déchets** : conteneurs individuels, collectifs, colonnes enterrées, (semi)aériennes, PAV et déchetteries : panneaux d'entrée, affichage du règlement, signalétique des quais, armoires DDS...
- > **Stickers** pour la numérotation de l'ensemble des véhicules et équipements de collecte et PU (camions, polybennes, tractopelles, VL, berces de lavage, compacteurs),
- > **Personnalisation** des vestiaires du personnel,
- > **Habillage** d'un bungalow aux couleurs du tourisme

Rédactionnel, mise en page, chartage

- > Rapports annuels d'activités des services
- > Articles, communiqués et dossiers de presse, plaquettes, dépliants, flyers, affiches...



9 000

impressions sur papiers spéciaux
conçues & produites à l'Atelier

60

dossiers de presse & actus web

80 000

pages vues sur www.ccpro.fr

1 056 000

de pages non imprimées
(suppression de la revue papier)

58 001 € de fonctionnement
dont 77,9 % de masse salariale

1 668 € d'investissement

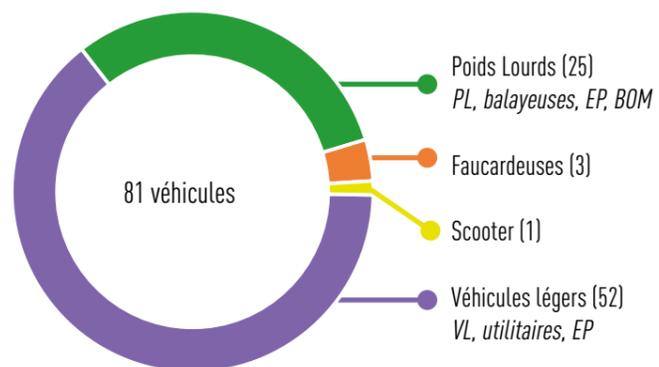
1 agent ETP : 1 cat.C



PARC AUTO

Elu référent : Alain ROCHEBONNE

Le parc auto au 31.12.2017



L'affectation des véhicules par pôles



9 VE

(véhicules électriques) acquis

4 BOM

acquises, dont une à pesée embarquée

803 640 € de fonctionnement
dont 13 % de masse salariale

647 608 € d'investissement

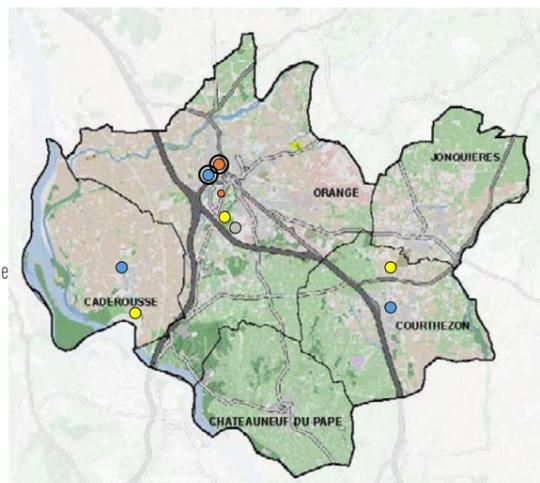
3 agents ETP : 3 cat.C



BÂTIMENTS

Elu référent : Alain ROCHEBONNE

- 1 siège
- 1 annexe administrative
- 1 Centre Technique Communautaire
- 2 Sites techniques distants d'embauche
- 3 déchetteries
- 1 Aire d'accueil des gens du Voyage



1

nouveau siège social CCPRD

212 971 € de fonctionnement
dont 27 % de masse salariale

303 185 € d'investissement

1 agent ETP : 1 cat.B

Les annexes

annexe I. lexique

A.A.P.C. : Avis d'Appel Public à la Concurrence

A.C. : Attribution de Compensation. Assure la neutralité budgétaire du changement de régime fiscal et des transferts de compétences. Avant la réforme de la taxe professionnelle (TP), ce reversement de fiscalité devait être en principe égal au produit de TP perçu par chaque commune l'année précédant celle de l'institution du taux de taxe professionnelle communautaire, diminué du coût net des charges transférées à l'EPCI.

A.D.'A.P. : Agenda d'Accessibilité Programmée.

A.D.S. : Application du Droit des Sols

A.M.O. : Assistance à Maîtrise d'Ouvrage

A.P. : Autorisation de Programme.

A.S.A. : Association Syndicale Autorisée.

B.O.M. : Benne à Ordures Ménagères.

C.A.O. : Commission d'Appels d'Offres.

C.A.U.E. : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement.

C.C.S.C. : Communauté de Communes des Sorgues du Comtat.

C.D.C.I. : Commission Départementale de Coopération Intercommunale.

C.L.E.T.C. : Commision Locale d'Evaluation des Transferts de Charges.

C.P. : Crédits de Paiement.

C.T. : Collectivité Territoriale.

D.A.S.R.I. : Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux.

D.T. : Déclaration de projet de Travaux

D.I.C.T. : Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux

D.U.P. : Déclaration d'Utilité Publique.

E.P. : Eclairage Public.

E.PL. : Eaux Pluviales.

E.P.C.I. : Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

F.C.T.V.A. : Fond de Compensation de la TVA.

I.T.D.S. : Indemnité pour Travaux Dangereux, Insalubres, Incommodes ou Salissants

M.A.D. : Mise À Disposition.

MA.P.A. : Marché public en Procédure Adaptée.

M.O. : Maîtrise d'œuvre. Le maitre d'œuvre intervient au niveau de la réalisation du projet. Il établit les spécifications techniques à partir des spécifications fonctionnelles en tenant compte des contraintes techniques.

M.O.E. : Maîtrise d'ouvrage. Le maitre d'ouvrage intervient en amont du projet. Il doit fixer les objectifs du projet, proposer et élaborer les solutions. Il doit aussi définir les coûts et les délais du projet.

M.P. : Marché Public.

O.M. : Ordures Ménagères.

O.P.A.H. : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat.

O.T.I. : Office de Tourisme Intercommunal.

P.A.V. : Point d'Apport Volontaire.

P.I.G. : Programme d'Intérêt Général.

P. L.A.I. : Prêt Locatif Aidé d'Intégration

P.L.H. : Plan Local de l'Habitat.

P.L.U. : Plan Local d'Urbanisme.

P.L.U.S. : Prêt Locatif à Usage Social

P.P.G.D.L.S.I.D. : Plans Partenariaux de Gestion de la Demande de Logement Social et d'Information des Demandeurs.

P.S.T. : Programme Social Thématique.

P.U.P. : Projet Urbain Partenarial.

R.I.F.S.E.E.P. : Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, Sujétions, Expertise et de l'Engagement Professionnel.

S.CO.T : Schéma de COhérence Territoriale.

S.D.C.I. : Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

S.P.A.N.C. : Service Public d'Assainissement Non Collectif.

S.I. : Systèmes d'Information.

S.M.B.V.A. : Syndicat Mixte du Bassin de Vie de l'aire avignonnaise.

S.I.G. : Système d'Information Géographique.

WebS.I.G. : Système d'Information Géographique, solution SIG fournie par la CCPRO aux utilisateurs via le web.

Z.A. : Zone d'Activités.

Z.A.C. : Zone d'Activités d'intérêt Communautaire.

Z.A.E. : Zone d'Activités Economiques.

annexe II. Les enveloppes communales d'investissement par commune

La notion de droit à tirage et d'enveloppe budgétaire

Le Droit à Tirage Annuel (DATA) est composé :

- > du Droit à Tirage Initial correspondant à l'enveloppe arrêtée au moment de l'élaboration du Pacte Financier.
- > du Droit à Tirage Reporté, correspondant au solde d'exécution, positif ou négatif, de l'année N-1
- > d'une Ligne Corrective d'Emprunt

Il peut être majoré de **Droits à Tirage Complémentaires** correspondant à des recettes affectées, fonds de concours communaux, emprunt ou autre recette budgétaire.

Le solde correspond à **l'enveloppe budgétaire**, qui est ensuite répartie entre :

- > Les dépenses déjà engagées
- > Les nouvelles inscriptions budgétaires

COMMUNE	Caderousse	Châteauneuf	Courthézon	Jonquières	Orange
Droit à Tirage Initial	178 300 €	238 300 €	245 000 €	165 800 €	3 500 000 €
Droit à Tirage Reporté	136 946,23 €	104 794,72 €	221 606,95 €	-108 306,79 €	-942 217,89 €
Ligne Corrective de l'Emprunt	-81 888,93 €	-7 248,77 €	-17 106,26 €	-16 465,04 €	-140 969,21 €
DROIT A TIRAGE ANNUEL	233 357,30 €	335 845,95 €	449 500,69 €	41 028,17 €	2 416 812,90 €
Recette Déductible Rattachable	63 173,64 €	3 330 €	385 398,33 €	87 867,08 €	1 546 688,57 €
Fonds de Concours	73 740 €	0 €	245 000 €	0 €	2 500 000 €
reliquat AC non versé	0 €	0 €	0 €	0 €	2 000 000 €
DROIT A TIRAGE COMPLEMENTAIRE	136 913,64 €	3 330 €	630 398,33 €	87 867,08 €	6 046 688,57 €
ENVELOPPE BUDGETAIRE	370 270,94 €	339 175,95 €	1 079 899,02 €	128 895,25 €	8 463 501,47 €
dont RAR EN DEPENSES	186 568,55 €	31 046,80 €	369 741,37 €	22 295,92 €	1 834 926,75 €
dont NOUVELLES INSCRIPTIONS BUDGETAIRES	183 702,39 €	308 129,15 €	710 157,65 €	106 599,33 €	6 628 574,72 €
EXECUTION BUDGETAIRE	-90 924,20 €	-41 669,40 €	-355 066,84 €	-45 819,85 €	-1 271 468,87 €
dont dépenses liquidées	90 924,20 €	41 669,40 €	358 323,94 €	45 819,85 €	6 517 840,04 €
dont recettes constatées	0 €	0 €	3 257,10 €		5 246 371,17 €
DROIT A TIRAGE REPORTE	142 433,10 €	294 176,55 €	94 433,85 €	-4 791,68 €	1 145 344,03 €
Engagements non soldés en dépenses à reporter	107 613,44 €	81 422,20 €	38 045,01 €	37 520 €	3 024 672,19 €
Engagements non soldés en recettes à reporter	60 000 €	0 €	293 234,90 €	0 €	1 151 977,39 €

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉ DES SERVICES 2017



Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange

Communauté de Communes du Pays Réuni d'Orange

307 avenue de l'Arc de Triomphe - BP 20042

84102 Orange cedex

04 90 03 01 50 • contact@ccpro.fr

www.ccpro.fr